



Communiqué au titre de l'information réglementée

Communiqué de mise à disposition Document d'enregistrement universel / Rapport financier annuel 2019

Paris, le 18 mars 2020.

Veolia Environnement annonce que son document d'enregistrement universel 2019 a été déposé le 17 mars 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D.20-0136.

Le document d'enregistrement universel est accessible sur le site internet de la société à l'adresse :

<https://www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee>

Des exemplaires du document d'enregistrement universel sont également disponibles au siège administratif de la société, 30, rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers (93300).

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- le rapport financier annuel 2019 ;
- les éléments du rapport sur le gouvernement d'entreprise (inclus dans le rapport de gestion) ;
- les honoraires des contrôleurs légaux des comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Concernant le rapport financier, la dernière mise à jour de ce document concerne le chapitre 3 note 3.7 page 101.

Compte tenu de la grande incertitude sur les évolutions de la pandémie du COVID-19 et des mesures de confinement prises, le Groupe continuera d'informer le marché sur les impacts économiques qui pourraient en découler.

Contacts analystes et investisseurs institutionnels :

Ronald Wasylec - Tél +33 (0)1 85 57 84 76

Ariane de Lamaze - Tél +33 (0)1 85 57 84 80